Du 2 au 20 janvier 2015, Vous pourrez ainsi déposer gratuitement vos sapins aux emplacements signalés.

Après les fêtes de fin d'année, vous pourrez déposer votre sapin dans les déchetteries de Bourg-en-Bresse Agglomération aux jours et horaires suivants :

- Pour les déchetteries de Bourg-en-Bresse et de Péronnas : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le dimanche de 8h30 à 12h (fermées les jours fériés).
- Pour la déchetterie de Polliat : les lundi, mercredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 13h30 à 18h (fermée les jours fériés).

Une collecte gratuite des sapins de Noël sera également mise en place sur Bourg-en-Bresse, Péronnas, Viriat et Saint-Denis-lès-Bourg.

Du 2 janvier 2015 au 20 janvier 2015.

Vous pourrez ainsi déposer gratuitement vos sapins aux emplacements suivants :

A Péronnas: Sur le parking de Carrefour Market, à côté des conteneurs de tri.

A Viriat : Derrière la salle des fêtes.

A Saint-Denis-lès-Bourg : Esplanade de la Liberté, vers les conteneurs de tri, près de la salle des fêtes.

Ces emplacements seront matérialisés par des barrières.

Attention! Pas de sapins synthétiques

Les sapins devront être déposés sans décoration (guirlandes, figurines, boules, neige artificielle...) et sans leur sac à sapin car cela ne peut se composter.

Merci de prendre part au tri des déchets et de préserver notre environnement et notre cadre de vie.

Pour toute question, contactez BBA - <u>poledechets@bourgenbresse-agglomeration.fr</u> Tel: 0800 86 10 96 (n° gratuit).